

## ACCUEIL DES ENFANTS DE 2 ANS STRUCTURE PASSERELLE



Chers Parents,

Lors de son dernier Conseil d'Administration du vendredi 6 mars, l'OGEC a décidé de mettre en place une STRUCTURE PASSERELLE pour la rentrée 2009.

Voici les résultats de l'enquête préliminaire :

	OUI	NON	SO					
1- Pensez-vous que l'ouverture d'une structure passerelle, pour l'accueil des enfants dès l'âge de 2 ans peut être utile dans le quartier?	67	0						
2- Êtes-vous personnellement intéressé par cette proposition?	20	47						
3- Connaissez-vous des familles potentiellement intéressées par cette proposition?	13	54						
4- Si OUI, pourriez-vous vous charger de les informer de ce projet de création en leur donnant ce questionnaire?	10	54						
6-La structure passerelle pourrait être ouverte de 8h30 à 16h30 ... Estimez-vous ces tarifs raisonnables?	42	13	9					
5-Seriez-vous intéressés par un accueil:				1/2 MAT	1/2 AM	1/2 MAT+R	1 +R	1 - R
				10	1	1	9	2
6-Coût raisonnable? (parmi les personnes intéressées)	15	5						

- 20 familles sont personnellement intéressées pour l'accueil de leur enfant de 2 ans.

- 13 connaissent des familles potentiellement intéressées.

Vos remarques concernaient essentiellement le coût du repas trop élevé (4,20€).

Le coût de fonctionnement sera de l'ordre de 25000€ par an, à la charge de l'OGEC. Nous n'aurons pas de subvention en revanche, les familles pourraient avoir droit à une déduction fiscale, pour garde d'enfant (à confirmer).

**Pour un accueil dans les meilleures conditions, nous limiterons l'effectif accepté à 22 enfants.**

**Les tarifs mensuels fixés sont les suivants :**

- journée, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ou 17h30 : 100 €
- ½ journée, de 8h30 à 11h30 ou de 13h30 à 16h30 ou 17h30 : 55 €
- garde de midi (2 heures) + repas : 4€
- garderie, de 7h30 à 8h30 ou de 17h30 à 18h30 : 1€

## LE PROJET ÉDUCATIF

- **Tout est éducatif chez les très jeunes enfants.** Rappelons nous que l'Enseignement Catholique réaffirme dans son projet éducatif la place centrale que doit y occuper la personne et que le temps est un des éléments essentiels à la structuration personnelle.
- **Cette structure passerelle sera un lieu et temps d'éveil de tous les sens à l'environnement :**
  - o Le toucher, l'éducation corporelle, gestuelle et physique
  - o L'écoute
  - o Le goût et le beau
  - o Le langage oral
  - o La vie avec les autres
- **Cette structure passerelle doit éveiller ces petits à la présence de l'autre,** des autres avec non seulement respect mais aussi et surtout en reconnaissant que l'autre enrichit chacun.
- **En fin d'année, nous créerons des activités de PASSERELLE avec la PETITE SECTION MATERNELLE.**

## LE CARACTÈRE PROPRE Projet ecclésial

- **Développer l'ouverture au monde** par la stimulation des sens, du rapport à l'autre par le corps et la parole, du rapport à l'autre au sein de cette micro société enfantine.
- **Maintenir le lien avec les familles** puisqu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants tout au long de la présence de l'enfant dans la structure : organiser le temps d'adaptation à ce nouveau lieu, permettre des liens entre parents et enfants durant la journée.

## LES MOYENS EN PERSONNEL

- La structure et son projet sont sous la responsabilité du directeur et de l'OGEC.
- **1 personne titulaire**, responsable de l'organisation quotidienne, des relations avec les familles, titulaire au minimum d'un CAP « petite enfance », d'une expérience confirmée et qui met en œuvre le projet éducatif en tous points conforme à celui de l'école et des orientations de l'enseignement catholique.
- **1 aide maternelle**, sous la responsabilité quotidienne de la personne titulaire, chargée des mises en œuvre matérielles et de l'encadrement de petits groupes.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

- **L'école est agréée** pour accueillir des enfants de cet âge.
- La classe sera celle de la **garderie** actuelle, réaménagée avec un espace sieste.
- **Récréations décalées** afin de préserver l'autonomie de la structure.

## INSCRIPTIONS

- À partir de maintenant jusqu'à la limite de 22 inscrits.
- Prendre rendez-vous avec le directeur au 04 77 57 08 59.
- Se munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un RIB, d'une photo d'identité de l'enfant et de la somme de 15€ pour frais annuels d'inscription.